

## FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE - APPRENTISSAGE

**Intitulé métier :** Agent d'exploitation en CER

**Diplôme visé :** Baccalauréat professionnel Travaux publics

## CONTEXTE

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial (PADT) met en œuvre les politiques publiques relatives à la voirie et la mobilité, à l'immobilier départemental, en particulier les collèges, et au développement et à l'aménagement des territoires du Pas-de-Calais. Il est principalement structuré par trois directions métiers, 7 directions territoriales et un Secrétariat Général.

La MDADT est un service de proximité avec notamment en champs de compétences, l'entretien et la maintenance du patrimoine routier départemental, du patrimoine immobilier (Collèges et bâtiments Départementaux-), ainsi que l'aménagement et l'animation du territoire

Les activités principales sont les suivantes :

- Maintenance du patrimoine bâti départemental du territoire
- Gestion de l'exploitation des bâtiments
- Suivi de la réalisation des travaux d'entretien et d'investissement

L'Unité a pour activités principales les missions suivantes :

- Entretien du patrimoine routier de la voirie (dépendances et équipements) ouvrages d'art
- Diagnostic et études de voirie
- Gestion du domaine public

## POSITIONNEMENT ET STRUCTURE

Pôle Aménagement et Développement Territorial

Lieu d'affectation de l'apprenti(e) :

Maison Départementale de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT)

2 postes : CER d'Annezin

1 poste : CER de Ruitz

1 poste : CER d'Auxi-le-Chateau

2 postes : CER de Lumbres

1 poste : CER de de Montigny-en-Gohelle

1 poste : CER secteur Arrageois

## MISSIONS

L'apprenti(e) exercera les missions suivantes :

### **Mission globale confiée à l'apprenti(e) :**

- Sous la responsabilité des Chefs d'Equipe, L'apprenti(e) participera et exercera toutes les missions dévolues du Centre d'Entretien Routier.

### **Activités principales de l'apprenti(e) :**

- Réaliser l'entretien :
  - des dépendances vertes (fauchage, élagage, émondage, débroussaillage mécanique ou manuel, enlèvement des espèces exotiques envahissantes, ramassage de poubelles éparses),
  - des dépendances bleues (curage manuel et mécanique de fossés et saignées, nettoyage manuel ou mécanique des traversées hydrauliques et de divers ouvrages d'assainissement...),
  - de la chaussée (mise en œuvre des enrobés manuelle ou mécanisée, réparation de chaussées, entretien et réparation des panneaux de signalisation et des différents équipements de sécurité),
  - des ouvrages d'art et des bassins de rétention d'eaux pluviales (entretien courant, destruction de végétations invasives, réparation, maçonnerie, balayage manuel ou mécanique).
- Assurer les travaux sur les dépendances vertes (terrassements manuels ou mécaniques, dérasement d'accotement...),
- Déniger et saler dans le cadre de la viabilité hivernale, installer la signalisation spécifique aux barrières de dégel,
- Patrouiller et mettre en sécurité le réseau routier ; poser les signalisations,
- Accompagner dans les différentes activités du Service de la Maintenance et Ressources du Réseau Routier (élagage, enduits superficiels, pontage, signalisation),
- Assurer la gestion des conditions de circulation (déviation, alternat, signalisation temporaire),
- Réaliser l'entretien des engins courants (tracteurs, camions, fourgons...), du petit matériel (tronçonneuses...) et des panneaux de signalisation,
- Effectuer l'entretien et le nettoyage du Centre d'Entretien Routier (bâtiments et abords) et des différents dépôts de stockage.

### **Conditions spécifiques du poste de travail :**

- Horaire : 35 heures par semaine, selon le rythme d'alternance
- Équipement : l'ensemble des EPI (Equipements de Protection Individuels) obligatoires pour l'ensemble des activités qui sont fournis par le Département

## COMPÉTENCES REQUISES

### **Profil requis :**

- Age : entre 16 et 30 ans (aucune limite d'âge si reconnaissance en qualité de travailleur handicapé)

## **Connaissances requises avant l'entrée en formation :**

### Formation préalable requise :

Il est nécessaire que le futur apprenti soit titulaire du permis B et permis C éventuellement

## **Compétences requises avant l'entrée en formation :**

### Savoir-faire :

- Expérience souhaitée en matière de petits travaux de maçonnerie
- Utilisation de petits matériels de TP et d'espaces verts
- Sensibilisation au respect des règles de sécurité et au respect de la signalisation des chantiers

### Savoir-être :

- Aptitude au travail en équipe
- Capacité d'écoute et de communication
- Disponibilité

## **Compétences qui devraient être acquises à l'issue de la formation :**

### Savoir-faire :

- Expérience en matière de petits travaux de maçonnerie
- Utilisation de petits matériels de TP et d'espaces verts
- Connaissance en matière d'entretien ou maintenance courante de matériels (engins, petits matériels...)
- Connaissance en matière de techniques routières et d'ouvrages d'arts
- Connaissance dans le fonctionnement des ouvrages hydrauliques (bassins...)
- Connaissance en matière de sécurité routière et de signalisation
- Sensibilisation au respect des règles de sécurité et au respect de la signalisation des chantiers

### Savoir-être :

- Bonnes capacités relationnelles
- Aptitude au travail en équipe
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité à rendre compte
- Rigueur dans le comportement et dans les méthodes de travail
- Disponibilité
- Respect des consignes et des modalités d'organisation de travail de l'exploitation (port des Équipements de Protection Individuels)

<b>CONTACTS</b>
-----------------

**Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès de :**

Madame Marie-Christine VIDAUD, Chargée d'Emploi, Cellule des apprentis et des stages au 03 21 21 56 43

Madame Jennifer DERAMAUX, Gestionnaire, Cellule des apprentis et des stages au 03 21 21 56 88

**Les lettres de candidatures ainsi que les CV doivent être adressées :**

Par courrier électronique : [recrutement.apprentis@pasdecals.fr](mailto:recrutement.apprentis@pasdecals.fr)

Référence à rappeler : CER + nom de la ou les ville(s)

**Date limite de réception des candidatures : 1<sup>er</sup> juillet 2022**